

Communiqué de presse

Dermatose nodulaire : un premier cas en France, révélateur de notre inadaptation au bouleversement climatique. Les Écologistes apportent leur soutien à la filière bovine

Un premier foyer de dermatose nodulaire contagieuse a été détecté dans un élevage bovin en Savoie. Cette maladie virale peut conduire à la mort des animaux et engendre des pertes de production importantes. Elle n'est pas transmissible à l'homme ni aux ovins et caprins. Conformément à la réglementation européenne, le troupeau concerné va être abattu.

Les Écologistes apportent tout leur soutien aux éleveurs et éleveuses qui subissent la décision violente de l'abattage total. Nous apportons également tout notre soutien à la filière et à l'ensemble des personnes concernées par les restrictions sanitaires mises en place en Savoie, Haute-Savoie, Ain et Isère.

Cette maladie affecte des élevages en Afrique, au Moyen-Orient et dans le sud-est européen. Son arrivée en France hexagonale est une illustration de l'effort que nous devons mener pour lutter contre le changement climatique et pour s'adapter à ses impacts, en particulier en renforçant la coopération sanitaire ainsi que les mesures de prévention. Les Écologistes appellent à renforcer la culture de la responsabilité ainsi que les contrôles sanitaires des importations. L'approche "une seule santé" (*One health*) qui conjugue santé humaine, animale et environnementale est une nécessité pour aborder les enjeux sanitaires nouveaux. Par ailleurs, nos politiques agricoles doivent accompagner la diversification des productions sur les territoires et les fermes afin de limiter les impacts des épizooties.

Les Écologistes appellent à réviser les politiques sanitaires. L'abattage total est un moyen de gestion d'un autre temps. Ses effets sont dramatiques pour les élevages à court et à long terme : souffrance animale, souffrance humaine, perte de génétique, perte de connaissances des animaux, stress accru dans l'ensemble de la filière... Les Écologistes de Haute-Savoie s'étaient d'ailleurs déjà levés contre cette méthode en 2023 sur le cas de la Ferme de Saint-Laurent dont les 240 vaches ont dû être abattues pour suspicion de brucellose, sans fondement juridique satisfaisant, à l'inverse de la méthode de co-décision qui prédomine pourtant à quelques kilomètres de là, en Suisse.

Concernant la dermatose nodulaire contagieuse, l'EFSA (autorité européenne de sécurité des aliments) relève dans un rapport de 2016 que *"si la vaccination était méticuleusement appliquée, l'abattage partiel des animaux atteints se révélait aussi efficace pour éradiquer la maladie que l'abattage de troupeaux entiers"*. **Les Écologistes appellent à une révision des politiques de gestion des épidémies** : mise en place d'une campagne de vaccination rapide et financée par les pouvoirs publics, abandon des règles d'abattage total et systématique et mise en place de procédures de quarantaine.

Bénédicte Pasiecznik et Robin Petit-Roulet, co-responsables de la commission Agriculture et ruralité Les Écologistes

Camille Crespeau et Lancelot Forestier, co-secrétaires régionaux des Écologistes Pays de Savoie

Margot Savin et Ali Karakiprik, co-secrétaires régionaux des Écologistes Rhône-Alpes

Contacts presse : Commission agriculture et ruralités, agriculture@lesecologistes.fr, 0650479121